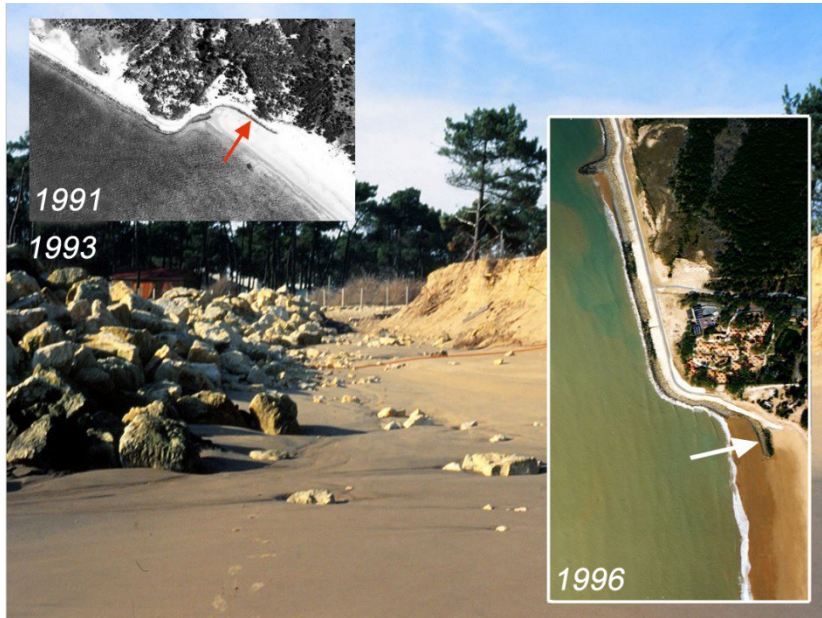


Des associations de défense de l'environnement de la presqu'île d'Arvert s'inquiètent des interventions sur le littoral de La Palmyre



Au lendemain des fortes marées, on a pu déplorer les conséquences des actions agressives de la mer et du vent. En réalité, on ne s'en inquiète que dans les zones urbanisées qu'il faut à tout prix protéger. La question est de savoir ce qu'on veut, ce qu'on peut et ce qu'on doit sauvegarder. À La Palmyre, il s'agit d'un village de vacances, éventuellement menacé : ça n'est donc pas un bien essentiel, indispensable à la

communauté sauf si on considère le problème comme nos élus, c'est-à-dire du seul point de vue économique-touristique. La venue du Club Med s'est faite à la suite d'un certain nombre de concessions dont le public sait peu de choses car la transparence est là aussi assez défailante.

On nous dit que ces travaux de protection sont financés par la Conseil Départemental avec l'argent qu'il tire de la location du site : ce qui sous-entend évidemment que ça ne coûte rien au contribuable. Et pourtant, si le Département fait des profits, est-il décent qu'il les investisse dans des enrochements probablement plus éphémères que le village de vacances ? (voir les images et le devenir des enrochements précédents). Et le Département, comme la Sécurité Sociale, c'est qui ?

Est-il décent qu'à une époque de restrictions budgétaires, on dépense des sommes importantes pour sauvegarder des équipements de loisir ?

Mais il y a plus grave car on sait que tout cet argent est dépensé pour une protection de courte durée et dont les effets pervers sont aujourd'hui bien connus. Si le trait de côte est figé horizontalement, verticalement c'est le niveau de la plage qui s'abaisse et avec lui la digue qui nécessite un rechargement permanent avec des coûts importants.

Il faut rappeler que les "dunes" (terme encore utilisé) n'existent plus depuis longtemps à La Palmyre. Ailleurs, ce sont elles les réservoirs dans lesquels la mer puise, l'hiver, le sable qu'elle remonte à la belle saison. Ces échanges entre la dune et la plage sous-marine sont essentiels au bon fonctionnement du système côtier. Ils n'ont pas été maintenus : ici naturellement parce depuis plus d'un siècle ce littoral est en déficit d'alimentation en sable (ce

sable a servi à la formation de la pointe de La Coubre) ; ailleurs parce qu'on a urbanisé le front de mer.

Plusieurs associations de protection de l'environnement ont informé, à plusieurs reprises, le



public et les élus de ces problèmes. Aujourd'hui on retombe dans les mêmes travers : on nous annonce un renforcement de la protection avec adjonction de nouveaux blocs.

Il est assez amusant d'apprendre, comme si aujourd'hui on en avait - enfin - honte, qu'on va les dissimuler sous le sable ! La voici la nouvelle dune de La Palmyre avec armature rocheuse !

Et ce sable comment va-t-il tenir ? Ce sont les cailloux qui vont le maintenir en place ? Desséché puis entraîné par le vent vers l'intérieur il va échapper au système côtier déjà en déficit !

Allons-nous vers une artificialisation totale de la côte entre La Palmyre et Saint-Palais ?

Il y a un autre aspect du problème qui semble échapper à beaucoup. Dans la perspective de remontée du niveau marin, il faut savoir que la mer va pénétrer plus profondément dans les



terres ; en même temps elle va remonter la nappe d'eau douce qui « flotte » au-dessus. Les sables qui portent déjà difficilement ces ouvrages vont perdre de plus en plus leur capacité de porter des masses considérables de blocs rocheux. À la faveur de tempêtes qui risquent de devenir plus fréquentes, les ouvrages vont se fragiliser comme on a pu le constater en 1993. À cette époque ce sont d'abondantes pluies qui ont

provoqué la remontée de la nappe phréatique avec les conséquences visibles sur l'image. Des travaux de confortement vont être entrepris vers le port mais ils deviendront de plus en plus fréquents le long de la digue et cela d'autant plus qu'on la rechargera.

Les signataires de ce communiqué condamnent vivement ce type d'interventions dont on sait, répétons-le, qu'elles sont vaines et très coûteuses. Fera-t-on un jour le bilan des dépenses effectuées depuis les années 1960, soit un **demi-siècle** pour la « protection » de ce secteur côtier de La Palmyre ? Depuis cette époque, les enrochements ont été conçus pour mettre à l'abri un parc résidentiel, un village de vacances et plus récemment un golf. Nous payons aujourd'hui les conséquences de la politique d'urbanisation de la frange littorale menée par les municipalités précédentes.

Notre président de Région nouvellement élu, Alain Rousset, connaît bien ces problèmes qui, au sud de l'estuaire, font l'objet de nombreuses études par l'Observatoire de la Côte Aquitaine.

Citons-le : « *Ce qu'il faut c'est non pas raisonner en termes de digues nouvelles à construire, d'enrochements supplémentaires à prévoir, mais repenser notre politique d'aménagement, d'infrastructures, anticiper des relocalisations éventuelles d'activités économiques, et **laisser à la nature le front de mer*** ».

Nos responsables locaux et départementaux sont-ils prêts à l'entendre ?

Les Amis de Saint-Palais

Nature en Pays d'Arvert

Objectifs Biodiversités

Pays Royannais Environnement